

Secrétariat Sessions

Marie Christine POIRIER

☎ 01.40.14.48.55

☎ 01.40.14.00.40

✉ CCE BNP PARIBAS

CSD03A1

75450 – PARIS CEDEX 09

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE
DU COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE DE BNP PARIBAS
Du 14 Avril 2015**

Point n°6 – Avis du CCE sur l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et la mise en distribution du dividende.

La Représentante Syndicale SNB

« L'année 2014 marquée par une affaire américaine restera dans les esprits mais et surtout aura diminué de manière considérable le montant de l'enveloppe de la participation.

Nous soulignons l'engagement pris et tenu par la Direction de maintenir le niveau de participation perçu sur l'exercice précédent pour tous en mettant en place, pour cette année un accord de supplément de participation.

Pour autant, nous déplorons l'absence d'opération d'augmentation de capital, qui aurait pu être un signe fort envoyé aux salariés.

Cela induit une réduction poursuivie de la part des salariés dans le capital, élément que nous désapprouvons également.

Nous nourrissons, par ailleurs, des espoirs forts quant à l'appréhension, le moment venu, par la Direction de l'investissement sans faille des salariés malgré des éléments de contexte défavorables.

Les élus SNB prennent acte. »

La Représentante Syndicale FO

Notre Organisation Syndicale prend acte.

Le Représentant Syndical CGT

« Une année 2014 pleine de rebondissements pour les salariés puisque marquée par l'évènement U.S.

Nous ne reviendrons pas sur le sujet mais cela n'a pas été sans conséquence sur les résultats de l'exercice 2014 et sur les mesures salariales qui ont suivi.

Les orientations prises par l'entreprise en matière de mesure salariale et de redistribution de la participation et de l'intéressement n'ont pas répondu globalement aux attentes de nos collègues qui par leur investissement sans faille, ont contribué au bon Résultat de BNP Paribas (hors éléments exceptionnels) dans des conditions difficiles.

Nous ajouterons à cette frustration, les suppressions d'emplois dans de nombreux Métiers et la récurrence des dossiers présentés en CCE qui transforment la Banque et génèrent de fortes inquiétudes bien légitimes.

La diminution des coûts est devenue un leitmotiv permanent, voire un objectif sans limite...

Dans ces conditions, nous ne pouvons adhérer à votre choix de mieux satisfaire l'intérêt des investisseurs au détriment des salariés.

Nous donnons un avis défavorable car nous souhaitons une meilleure répartition des richesses au sein de BNP Paribas. »

Le Représentant Syndical CFDT

« La CFDT prend acte du choix fait d'affectation du résultat et du montant conséquent du dividende.
Cependant, nous attirons votre attention sur l'équilibre entre l'actionnariat, la croissance de l'entreprise et les salariés. »



Pour extrait, certifié conforme
La 1^{ère} Secrétaire Adjointe du CCE
Mme Clara SUC